

adieu au langage  
Jean-Luc Godard



SÉLECTION OFFICIELLE  
COMPÉTITION  
FESTIVAL DE CANNES

Adieu au langagerésumé

le propos est simple  
 une femme <sup>manie</sup> et un homme <sup>8he</sup> se rencontrent  
 ils s'aiment, se disputent, les coups pleurent  
 un chien erre entre ville et campagne  
 les saisons passent  
 l'homme et la femme se retrouvent  
 le chien se trouve entre eux  
 l'autre est dans l'un  
 l'un est dans l'autre  
 et ce sont les trois personnes  
 l'ancien mais fait tout explorer  
 un deuxième film commence  
 le même que le premier  
 et pourtant pas  
 de l'espèce humaine on passe à la métaphore  
 ça finira par des aboiements  
 et des cris de bébé

Alain Sarde



renoncez à la liberté



et tout vous sera rendu





que se passe-t'il, fin de

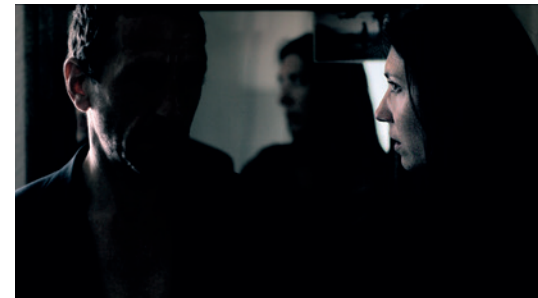


ce monde, avènement d'un

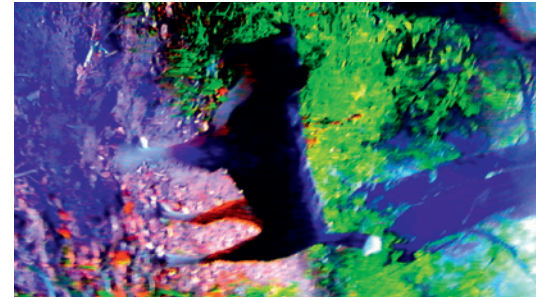




*évite, et vite. les souvenirs brisés*





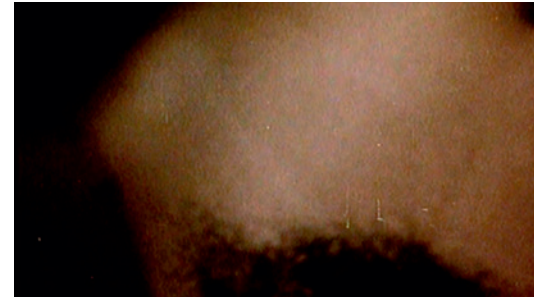
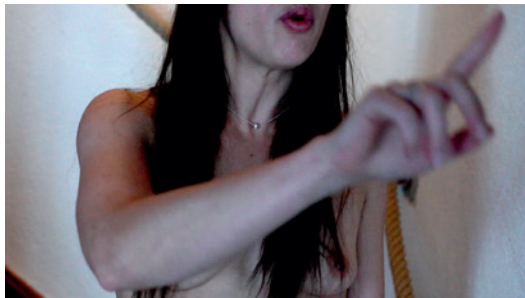


le philosophe est celui qui

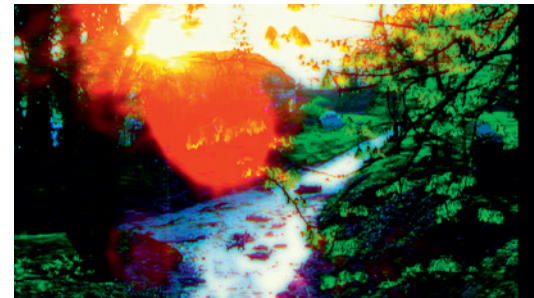




la tribu des Chikawahs,



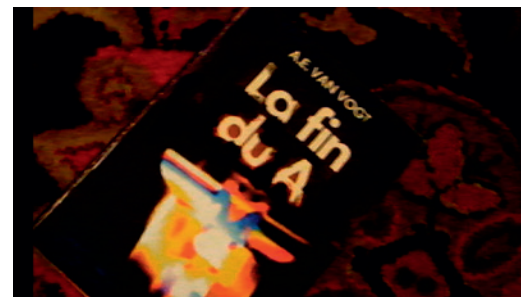
ils appellent le monde la forêt



Héloïse Godet  
Kamel Abdelli  
Richard Chevallier  
Zoé Bruneau

Jessica Erickson  
Alexandre Paita  
Jean-Philippe Mayerat  
Florence Colombani  
Nicolas Graf

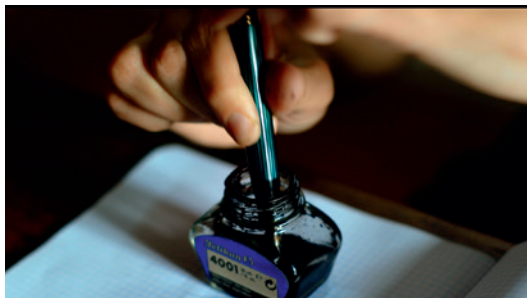
Christian Gregori  
Marie Ruchat  
Jeremy Zampatti  
Daniel Ludwig  
Gino Siconolfi



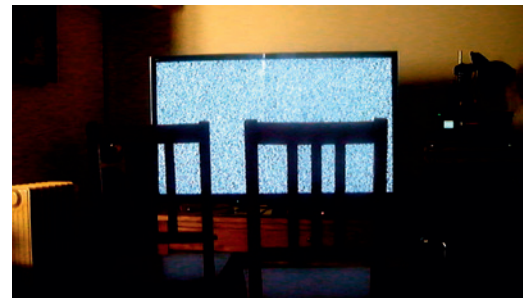
Jean-Luc Godard  
Jean-Paul Battaglia  
Fabrice Aragno



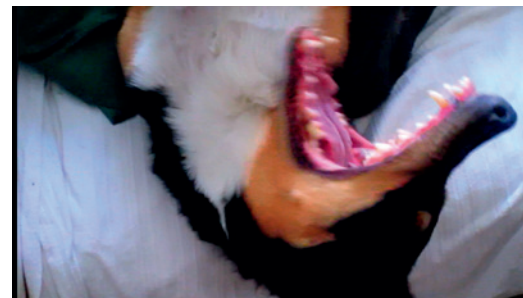




c'est une guerre, de



la société contre l'Etat





la mariée mise à nu par  
ses célibataires, même

Marcel Duchamp

ne pas peindre ce qu'on voit,  
puisque on ne voit rien, mais  
peindre qu'on ne voit pas

Claude Monet







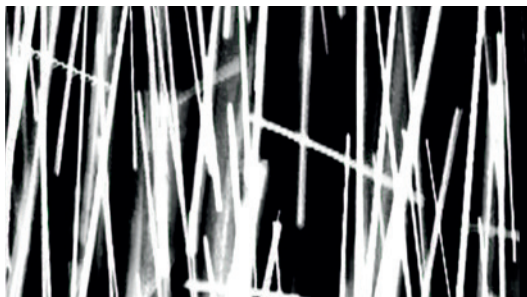
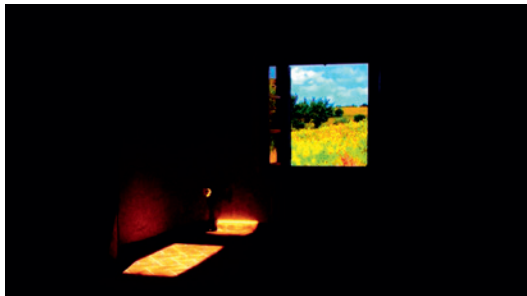
personne ne pourrait penser



librement si ses yeux ne







215 à la rigueur se rapporter à deux établissements existant dans la même zone.

Les concessions suivantes seront accordées pour des périodes d'une semaine. » (*Le directeur du comptoir Cinéma Location (société Gaumont), in Casse-Cou !!, Charles Le Fraper, Le Courrier cinématographique, n°5, 11 août 1911, p.3-4. Circulaire adressée aux exploitants parisiens - propos du lancement du film La Tare*)

6655 « Messieurs,

Depuis le jour où nous avons créé la Société pour exploiter le cinématographe Pathé Frères, 5 boulevard Montmartre, il s'est écoulé 17 mois. De 300.000 fr. nous sommes montés à 1.200.000 fr. Tant l'heure 1.600.000 fr. en attendant 2.000.000 fr. Le chemin parcouru se résume en quelques mots: nous sommes devenus l'Omnia, une des cinq sociétés

Pathé pour la France. **PASSAGE DU CINÉMA, 4092**

de nous, un avenir des plus brillants. Annick Boule, Côte situation, nous nous empressons de dire, nous la devons à l'idée qui a présidé à la naissance de notre affaire: baser notre notation sur l'excellence du programme en avoir le monopole sur la partie des boulevards, - étendre l'affaire à des villes de province.

Nous avons pressenti l'extension que qu'allait prendre le Cinématographe. Nous avons compris l'intérêt qu'il y avait alliance avec la première marque de la marque Pathé Frères. [...]

Pour ne pas laisser une foule d'exploiter au public, sous le nom de "Cinéma Pathé frères" des vues louées, vieille indignement présentées, la Compagnie résolution énergique de supprimer la vente de nos films en France et en Suisse, et de nous à cinq grandes sociétés le droit d'exploiter ces films dans les régions qui leur seraient concédées pour vingt ans.

Nous avons été tout naturellement amenés à traiter avec la compagnie Pathé pour le monopole d'une région. La Compagnie donnait Paris et la banlieue à un autre groupement, mais nous obtenions de rester au boulevard avec les mêmes avantages qu'autrefois: nous recevions la concession de la meilleure région, celle du Nord, à laquelle on adjoignait la Suisse.

Voici les départements qui nous furent concédés: Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-inférieure, Calvados, Eure, Oise, Aisne et Marne et la Suisse.

Puis au mois de septembre, nous obtenions de nouvelles régions: Manche, Orne, Mayenne,

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, la Corse et l'Algérie, à condition de porter notre capital à 2 millions de francs.

Voilà notre histoire, Messieurs, elle est simple et claire. Notre présent, notre avenir reposent sur le développement de l'industrie cinématographique et sur la prospérité de la compagnie Pathé elle-même... » (*Edmond Benoît-Lévy, hommes d'affaires, administrateur de la société, directeur de la revue, in OMNIA (ex-société anonyme pour exploiter le cinématographe Pathé Frères) au capital de 2.600.000 fr. - 5, boulevard Montmartre, Paris - Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1908 - Rapport du conseil d'administration, rubrique Informations financières, Phono-ciné-gazette, n°73, 1<sup>er</sup> avril 1908, p.547*)

6660 « J'ai l'honneur de porter à la connaissance de messieurs les exploitants, directeurs

établissements cinématographiques, loueurs, etc., que M. Jules Gallandier, éditeur à Paris, 75, rue Dars, a obtenu le droit d'exploiter tous les films qui seront réalisés dans l'avenir et qui continueront à être vendus sous mon nom "Série

Le montage à distance, ce serait une réaction en chaîne. Mais il y a quelque chose dans le montage à distance qui va plus loin qu'une explosion atomique, c'est la réaction en chaîne, l'effet en retour qui boucle la séquence du film sur lui-même. Flux et reflux. [...] Le moment culminant peut être le début, le montage peut n'obéir à aucune loi établie de progression du récit. C'est une question de circularité. » (*Artavadz Pelechian, cinéaste, scénariste, monteur, in Entretien avec Artavadz Pelechian, entretien réalisé par François Ninety à Paris en mai 1991, Cahiers du cinéma, n°454, avril 1992, p.35-36*)

→ présence d'esprit: Dreyer

minimum de 1 fr. 25 le mètre, plus un supplément de 10 cent. par mètre pour virages et teintures. Les virages et teintures du sujet seulement sont à décompter.

Pour la couleur, quel que soit le procédé d'application, le prix minimum sera de 0,40 par mètre traité.

Les bandes destinées aux projections parlantes seront facturées au prix minimum de 2 fr. le mètre non compris le disque ou cylindre et avec les majorations prévues pour le coloriage, virage ou tintage.

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 1909 les adhérents au Congrès feront figurer sur les deux côtés de leurs bandes au moins le nom de la firme, le poinçon du Congrès, un chiffre romain indiquant le mois de l'année de l'édition.



#### **DISTRIBUTION**

WILD BUNCH DISTRIBUTION  
 108, rue Vieille du Temple - 75003 Paris  
 Tél. : 01 53 10 42 50  
 Fax : 01 53 10 42 69  
 distribution@wildbunch.eu  
 www.wildbunch-distribution.com

BUREAU CANNES  
 3, rue du Maréchal Foch - Cannes

#### **RELATIONS PRESSE**

matilde incerti  
 assistée de jérémy charrier  
 16, rue saint sabin - 75011 paris  
 tél: 01 48 05 20 80  
 matilde.incerti@free.fr

BUREAU CANNES  
 Hôtel Univers  
 2, Rue du Maréchal Foch - Cannes

Les photos et le dossier de presse sont téléchargeables sur le site du film  
[adieuau langage-lefilm.com/presse](http://adieuau langage-lefilm.com/presse)

